

Questions immobilières : situation de l'immeuble 52, rue Libergier à Reims

Le bâtiment se situe 52 rue Libergier, en zone UAc (en hyper centre, face à la cathédrale) parcelle IK843, et était occupé par l'Institut universitaire du temps libre.

Cet ensemble immobilier, de 9 lots, a été acquis par lots séparés de 1987 à 1996 :

- Lots 3, 4 et 9 à l'AGRR le 6 juillet 1987
- Lot 7 à la Mission locale pour la jeunesse le 28 février 1991 (453 000F)
- Lots 5 et 6 à la Mission Locale pour la jeunesse le 10 avril 1992 (650 000F)
- Lots 1, 2 et 8 à l'ORRPA (office rémois des retraites et personnes âgées) le 24 juillet 1996 (850 000F)

Construit en 1930, ce bâtiment compte 1 032 m² (Surface SHON) sur une emprise de 0,05 ha. Il accueillait les activités de l'Institut Universitaire du Temps Libre. Affectés pour des bureaux, salles de cours/réunion ces locaux étaient devenus incompatibles à l'accueil du public. Une partie des étages avait été classée hors d'usage et condamnée pour raison d'inaccessibilité et de sécurité. La configuration des espaces n'est plus adaptée pour des usages pédagogiques.

Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (2017/2021) de l'URCA, approuvé par le CA URCA du 16 mars 2021 prévoit la cession de ce bien, dans une logique d'optimisation des surfaces immobilières ainsi qu'une rationalisation des coûts.

Au cours de la période du confinement, les activités de L'IUTL ont été menées en distanciel. C'est pourquoi il a été décidé de ne pas le ré ouvrir à la rentrée 2021-2022. Depuis le 16 juillet 2021, le bien est libre de toute occupation, le mobilier a été déménagé.

L'immeuble appartient au patrimoine de l'université de Reims Champagne-Ardenne et a été affecté à une mission de service public. Compte-tenu de cette affectation, il relève du domaine public et nécessite une désaffectation et un déclassement pour le réintégrer dans le patrimoine propre de l'université.

La présente délibération vise à procéder à

- sa désaffectation
- son déclassement du domaine public

En vue de cession au profit de l'URCA.